

Le prêche libéral d'Olivier Cadic

Par Joseph d'Arrast

Tout juste élu sénateur UDI des Français de l'étranger, cet entrepreneur en série vit depuis vingt ans de l'autre côté de la Manche. Il entend apporter sa fraîcheur et sa connaissance des dossiers micro-économiques.

Un début d'après-midi dans la cour du Sénat. **Olivier Cadic** n'en finit pas de saluer tout un bal de courtisans qui tournent autour de lui avec des petits cris de félicitations compassées. Mais si à Londres l'homme est connu comme le loup blanc, ici, il lui faut refaire l'apprentissage d'une maison aux rites et traditions bien rôdés : le Sénat.

Assis dans une alcôve parée de stucs et de dorures qui tranchent avec la sobriété de sa mise, le jeune élu n'en revient toujours pas : « *je suis sans doute le seul sénateur qui ignorait trois mois plus tôt qu'il serait candidat.* » Une question de parité qui finalement ne se posera pas. Lui visait plutôt la circonscription des Français d'Europe du Nord que la députée, et désormais ministre, **Axelle Lemaire** lui a raflée en 2012. Une revanche qu'il attendait. Un peu candide, cet homme de projet a été surpris par l'importance du label politique :

« *vous avez des élus qui sont en fait des étiquettes sur des pots de yaourt !* », s'exclame-t-il.

Attiré en politique par la sénatrice UMP **Joëlle Garriaud-Maylam** en 2006, il est d'abord élu à l'Assemblée des Français de l'étranger où il participe activement au plan « école » qui permettra l'ouverture d'un second établissement secondaire français à Londres. Olivier Cadic rejoint ensuite l'UDI et se voit propulsé au Sénat sans coup férir.

Pas de quoi intimider ce fils d'un Breton et d'un pied noir, au parler agile et fluide, qui revient sur son parcours digne d'une véritable *success story* à l'américaine. Après un bac pro', il devient opérateur de saisie en dessin assisté par ordinateur et absorbe le principal savoir-faire de la PME. Suffisamment pour lancer sa propre boîte. Seule problème, les fonds. Olivier Cadic cumule deux emplois pendant plusieurs mois puis

Bio express :

- Né en 1962
- Crée Info Elec en 1982
- Quitte la France en 1996 et crée l'association la France libre...d'entreprendre
- Devient éditeur et auteur de BD en 2005
- Est élu sénateur en septembre 2014



se rend un beau jour d'octobre 1982 à la Caisse d'Épargne pour retirer ses 20 000 FF d'économies. Sept ans plus tard, Info Elec devient une société anonyme au capital d'un million de francs.

Mais son succès n'attire pas que l'œil des admirateurs et le jeune entrepreneur va vivre un véritable cauchemar. Une sorte d'Odyssée infernal avec dans le rôle d'Ulysse, Olivier Cadic et dans celui des sirènes/cyclope/Circé, le fisc ! Il subit un premier contrôle fiscal d'un an : on lui reproche d'avoir sous-évalué sa société. Le chef d'entreprise se démène comme un diable. Quelques semaines après avoir, de guerre lasse, laissé un chèque au fisc, ce dernier remet le couvert et lui reproche cette fois-ci d'avoir réévalué sa société ! A



ces déboires vinrent s'en greffer de nouveaux, la perte de nombreux clients sur la place de Paris : « *je ne voulais pas que mon entreprise vive dans le couloir de la mort. La question n'était plus de savoir si elle allait mourir mais quand.* »

« *Ceux qui vivent sont ceux qui luttent.* » Olivier Cadic aime à citer Victor Hugo et comme l'écrivain, il choisira l'exil au Royaume-Uni. Son Napoléon III ? **Dominique Strauss-Kahn**, qui, alors à la tête de Bercy, impose un texte qui prévoit que tout chef d'entreprise désireux son quitus fiscal pour quitter la France doit laisser une caution équivalente à l'impôt qu'il paierait s'il vendait la

« *Mon fils, tu es Moïse. Tu fais traverser la mer à ton peuple sans qu'il se mouille les pieds !* »

société. « *C'est typique, regrette celui qui a causé ce dispositif. Au lieu de faire en sorte que les entrepreneurs restent, on sanctionne leur départ.* »

Une fois installé à Ashford avec famille et salariés, Olivier Cadic crée l'association « la France libre... d'entreprendre » pour soutenir les chefs d'entreprises désireux comme lui de faire le grand saut par-dessus la Manche. Son père qui voit un Eurostar bondé d'entrepreneurs débarquer pour une de ses conférences, lui dira : « *mon fils, tu es Moïse. Tu fais traverser la mer à ton peuple sans qu'il se mouille les pieds !* » Alors qu'il s'était installé de façon provisoire, imaginant revenir

dès que les conditions s'amélioreraient, l'association fête aujourd'hui ses 18 ans. Entre-temps, Olivier Cadic a créé sa société sur Internet après avoir levé 10 millions d'euros, puis sentant le vent tourner (l'Asie prend le pas sur l'Europe en matière électronique), il cède tour à tour ses différentes activités.

Pas question de vivre comme un rentier pour autant. Cet autodidacte d'abord entrepreneur puis politique, se fait bientôt écrivain. Olivier Cadic n'a peur de rien ! Il passe alors des circuits imprimés à la bande dessinée, scénarise et rédige un ouvrage sur la reine Margot (d'après laquelle il nomme sa fille) et se met très vite à racheter les droits de collections franco-belges pour les traduire et investir le marché anglo-saxon. Parmi ses titres, on retrouve : Lucky Lucke, Largo Wintch, ou encore XIII qu'il contribue largement à populariser. Olivier Cadic veut sa nouvelle entreprise à l'image de cette nouvelle société qui émerge. Son visage juvénile nous sourit : « *no paper, no people* ». Et donc « *no boss* ». Chacun travaille de chez soi et gère son travail.

De retour en France, le jeune sénateur a le sentiment que rien n'a changé en vingt ans. « *Nous n'avons plus la liberté d'entreprendre. L'Etat nous en donne le droit après autorisation. C'est terrible* », se lamente-t-il. Porté par un phrasé empreint de pédagogie, Olivier Cadic démonte toute une série de fausses idées :

« *nous avons une organisation sociale, pas un modèle social. Nous ne faisons pas d'émules que je sache !* » Bulletin de paie, taxation des plus-values, simplification du discours administratif, notre homme passe tout à la moulinette. Ou plutôt à la broyeuse...

Animé par l'œil brillant de celui qui pose un regard neuf sur tout ce qu'il observe, nul doute que le jeune sénateur va secouer les cocotiers de la vénérable maison qu'il rejoint. Reste à connaître son efficacité. A la fois affranchi et candide, Olivier Cadic devra faire le dur apprentissage des règles et pratiques qui régissent l'univers politique. ■